

Intégration des changements climatiques dans le Plan National de Développement (PND)

Renforcement de la gouvernance du processus de Plan National d'Adaptation (PNA) au Bénin

Résumé

Le gouvernement du Bénin a adopté en Conseil des Ministres en 2016 la feuille de route de l'élaboration du Plan National de Développement (PND) et du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) pour répondre à la vision Bénin Alafia 2025. La dimension environnement et changements climatiques, eu égard de l'enjeu qu'elle constitue pour le développement durable, a été inscrite au nombre des quatre thématiques majeures au cœur du PND 2018-2025. Dans le but de faire du PND un document entièrement climatocompatible (climate proofed), le Ministère du Plan et du Développement (MPD) a sollicité l'appui du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) à travers le « Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation (PAS-PNA) ». Les travaux menés par les experts en climatologie, modélisation climatique, gouvernance de l'adaptation, nutrition et maladies vectorielles ont abouti à l'identification des principaux déterminants climatiques susceptibles d'enfreindre à la réussite de la mise en œuvre du PND 2018-2025. Il s'agit de : l'élévation de température, les changements de précipitation, l'élévation du niveau de la mer et l'humidité relative qui affectent directement ou indirectement toutes les orientations stratégiques de développement. Le PND 2018-2025 ressort clairement la portée de la dimension environnement et changement pour le développement national avec proposition d'indicateurs de suivi-évaluation.

Contexte

Les risques liés aux changements climatiques sont considérables, en particulier pour les pays en voie de développement, alors que les conditions de vie sont déjà difficiles dans la plupart de ces pays. La récurrence des sécheresses, des vagues de chaleur, des tempêtes et des inondations notamment que connaissent les pays les moins avancés (PMA) en Afrique subsaharienne compromettent davantage la réalisation de certains objectifs de développement.

Le Bénin, à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, subit les effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques dont les manifestations se traduisent par l'accentuation de la variabilité et la récurrence d'événements météorologiques extrêmes (inondations

dévastatrices, longues sécheresses, vagues de chaleur, pluies torrentielles), la montée du niveau des mers, l'érosion côtière, les vents violents, les pluies tardives, etc.

Les projections climatiques à l'horizon 2050 prévoient qu'au Bénin la température pourrait connaître une augmentation qui varie entre 1°C et 2,5°C et quant à la pluviométrie elle pourrait révéler une variation entre -200 et 200 mm d'eau. Ceci traduit une persistance voire une aggravation des conditions climatiques actuellement vécues et de leurs impacts. La conséquence sur les différents secteurs de développement économique et social se révélera encore plus énorme.

Les secteurs des ressources en eau, de l'agriculture, du tourisme, du littoral (zone côtière), de la foresterie, des



Cérémonie de lancement des travaux de l'intégration des changements climatiques dans le Plan National de Développement (PND 2018-2025)



Travail préparatoire des experts sur
l'intégration de l'adaptation dans le
PND 2018-2025

établissements urbains, des infrastructures et du tourisme régissant subissent les effets néfastes des changements climatiques au Bénin. On a déjà observé une augmentation de la température moyenne annuelle de 1,1°C depuis 1960, avec un taux d'augmentation de 0,24°C par décennie. A noter que cette moyenne nationale cache bien des disparités zonales dans le pays. Ces vingt dernières années, les extrêmes hydrométéorologiques (sécheresse, inondation, vagues de chaleurs, vents violents etc.) ont été marqués par une augmentation de leurs fréquences. En effet, les années 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013 ont été caractérisées par des inondations majeures dont celles de l'année 2010 ont été les plus graves compte tenu de leur étendue spatiale (55 communes touchées sur les 77 du pays) et du nombre de personnes touchées (680.000 personnes). Au plan économique, l'impact des inondations de 2010 a été estimé à plus de 127 milliards de FCFA et une baisse du taux de croissance du PIB de l'ordre de 0,8 point.

De plus, au Bénin, il est déjà constaté que l'approvisionnement en eau des zones rurales est influencé par le prolongement de la saison sèche compte tenu de l'arrêt précoce des précipitations. La hausse des températures et la concentration des pluies auront un impact négatif sur les ressources. Ainsi, il faut s'attendre à des modifications de la quantité et la qualité de l'eau disponible, à une augmentation du déficit hydrique et de l'évapotranspiration potentielle. Selon ces ressources disponibles et la variabilité des précipitations, le stress hydrique sera plus important pour certains départements que pour d'autres. La modification des ressources en eau impactera ensuite l'agriculture, la santé, l'énergie et les écosystèmes au Bénin.

Afin de préserver les systèmes de production, de gouvernance et de développement en général, il est avantageux de prendre des mesures qui contribueront au mieux-être de la population même si les changements du climat ne nous affectaient plus comme projeté.

C'est dans ce cadre que le Ministère du Plan et du Développement a sollicité et obtenu l'appui du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) pour l'intégration de la dimension environnement et changements climatiques dans le Plan National de Développement (PND 2018-2025) avec l'appui du projet PAS-PNA.

Objectif

L'objectif général est d'approfondir l'intégration de la dimension environnement et changement climatique dans le PND 2018-2025. De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser la proposition de diagnostic, le chapitre environnement et changement climatique et les axes orientations stratégiques dans le draft du PND en vue d'apprécier le niveau d'intégration des enjeux environnementaux et du changement climatique ;
- Elaborer la chaîne d'impact des déterminants climatiques qui pourraient influencer la mise en œuvre du PND 2018-2025 ;
- Formuler des indicateurs pour le suivi et évaluation (S&E) des changements climatiques dans le PND.

Approche

Le « Climate Proofing » (Rendre Climatocompatible) a été utilisé pour la prise en compte des dimensions environnement et changement climatique dans le PND. Elle a été mise au point en 2010 par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et a déjà servi dans plusieurs pays pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques (ACC) dans la planification au niveau local, sectoriel et national. Sa mise en œuvre intègre une importante phase de préparation. Dans le cadre du PND, le « Climate Proofing » a été réadapté suivant les étapes ci-après :

- Identification des expertises nécessaires pour l'amélioration des différentes rubriques du PND ;
- Identification des principaux déterminants climatiques affectant la mise en œuvre réussie du PND ;
- Préparation des éléments d'amélioration des différentes rubriques du PND par les experts avec les résultats des travaux antérieurs disponibles au niveau local, national et international ;
- Préparation de la facilitation du séminaire d'intégration de l'ACC dans le PND avec les acteurs ;
- Enrichissement du diagnostic du PND par les cadres de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) ;
- Proposition d'indicateurs de S&E de l'ACC dans le PND ;
- Intégration des résultats de l'analyse des orientations stratégiques, des options d'ACC dans le PND.



Elaboration de la chaîne d'impact du changement climatique sur la dynamique des populations et la santé

Parties prenantes

L'élaboration du PND est assurée par la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) à travers sa Direction de la Planification des Politiques de Développement (DPPD). Elle mobilise toutes les expertises au niveau sectoriel, sollicite les autres directions à impliquer et assure la coordination des travaux. Pour la prise en compte de la dimension environnement et changement climatique, la DGPD a sollicité et obtenu le soutien la DGEC du MCVDD avec l'appui technique et financier du PAS-PNA. Une vingtaine d'acteurs ont contribué aux travaux ayant conduit à l'intégration des changements climatiques dans le PND. Il y a notamment les experts scientifiques de plusieurs spécialités (environnement et infrastructure, dynamique des populations et santé, climatologie, statistique et planification, suivi-évaluation, eau et sécurité alimentaire, gouvernance et changement climatique), les acteurs de la DGPD, les cadres du MCVDD et des Ministères de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche et de l'Économie et des Finances.

Résultats obtenus et utilisation actuelle ou future de l'approche

Les changements climatiques présentent d'importants défis pour la croissance économique du pays. Leurs impacts concernent des secteurs de fortes contributions à la formation de la valeur ajoutée au Bénin. À l'issue des travaux d'élaboration du PND 2018-2025, l'environnement et les changements climatiques ont été intégrés de façon transversale. Ils constituent l'une des quatre thématiques majeures autour desquelles le PND a été ficellé.

Influence des déterminants climatiques sur la mise en œuvre du PND 2018-2025

Les déterminants climatiques majeurs susceptibles d'affecter la mise en œuvre des orientations de développement issues du PND ont été identifiés. Il s'agit de

l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation de température, de l'humidité relative et des violentes pluies tardives.

L'augmentation persistante de la température combinée à celle de l'évaporation va probablement donner lieu à des réductions de l'eau disponible pour les usages et particulièrement pour l'agriculture mais risque également de favoriser la prolifération de ravageurs, d'insectes vecteurs de maladies.

L'élévation du niveau de la mer quant à elle va augmenter d'une manière sérieuse les risques d'inondation côtière et accentuera les phénomènes d'intrusion saline dans la nappe phréatique. Ceci va affecter les quantités et la qualité des ressources halieutiques, de l'eau et certains services écosystémiques.

Suivi-évaluation des changements climatiques dans le PND

Le suivi-évaluation des changements climatiques dans le PND est relié à l'Objectif Stratégique (OS) 3.1, dont l'intitulé est « Garantir une meilleure gestion de l'environnement et des changements climatiques ». Le résultat attendu de cet objectif (Effet 3) est « le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat ». Deux indicateurs spécifiques ont été prévus pour le S&E de cet OS. Il s'agit (1) du nombre de victimes suite à des catastrophes pour 100 000 personnes (DPP/MISP) et (2) de la Proportion de commune disposant du système de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

Recommandations

La principale recommandation issue des travaux d'intégration de l'ACC dans la planification du développement au niveau national a été de rendre aussi climato-compatible le document d'opérationnalisation du PND, le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D).

Enseignements clés

La prise en compte de l'environnement et des changements climatiques est transversale dans le document du Plan National de Développement 2018-2025. Il constitue déjà une bonne référence pour la prise en compte des changements climatiques au niveau sectoriel.

L'aspect gouvernance détermine le véritable impact que l'intégration des changements climatiques pourrait avoir sur la mise en œuvre du PND pour les huit prochaines années et par ricochet, le développement économique du Bénin.

Références

GIZ et EURAC (2017). Guide complémentaire sur la vulnérabilité : le concept de risque.

GIZ (2011). Le « Climate Proofing » pour le développement. S'adapter au changement climatique. - Réduire les risques.

MCVDD (2018). Rapport du climate proofing du plan National de Développement.

MPD (2018). Plan National de Développement (PND 2018-2025).

Le projet PAS-PNA

Le projet PAS-PNA accompagne les pays à gérer leurs processus PNA. Le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal sont les trois pays cibles dans lesquels le projet offre un appui continu à la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation du processus PNA.

Le projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en coopération avec Climate Analytics gGmbH. Au Bénin, il est mis en œuvre sous la tutelle du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) et en coopération avec le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), au Sénégal sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et au Burkina Faso sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC).

Sur le long terme, le projet contribue à améliorer les capacités d'adaptation des trois pays cibles. Dans le cadre de leurs processus PNA respectifs, des stratégies d'adaptation efficaces et pertinentes sont soutenues dans les secteurs les plus vulnérables. Pour ce faire, les structures publiques appropriées sont outillées pour mieux exploiter les informations scientifiques sur le climat dans le processus d'élaboration des politiques.

Pour faire progresser le processus PNA, le projet mobilise des acteurs de l'Etat, de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique. Des activités telles que le conseil organisationnel et stratégique, la formation technique, l'analyse scientifique et la facilitation de l'apprentissage sont menées dans les quatre champs d'action du projet :



Renforcement du cadre de gouvernance du processus PNA



Renforcement de la capacité scientifique pour la planification et la programmation de mesures d'adaptation



Facilitation de l'accès au financement de mesures d'adaptation prioritaires



Réseau d'échange des praticiens sur le processus PNA

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet d'Appui Scientifique aux processus PNA dans les pays francophones les moins avancés d'Afrique subsaharienne (PAS-PNA)
08 B.P. 1132 Tri Postal
Cotonou, Bénin
T +229 21 31 01 67
F + 229 21 31 03 95
| www.giz.de/en/worldwide/62331.html

Auteurs Hubert Madafime, Olaodjéwou Odjougbélé, Nele Bünner

La GIZ se porte responsable pour le contenu de cette publication.

Sur mandate du Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU)

Adresses BMU
BMU Bonn Robert-Schuman-Platz 3 53175 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 305-0 F +49 (0)228 99 305-3225 E zentrale@bmu.de | www.bmu.bund.de
BMU Berlin Stresemannstraße 128-130 10117 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 305-0

Mise en page Décembre 2018

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre de l'initiative internationale pour le climat (IKI). Le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) appuie cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand.